

Paris, le 2 février 2007

Vient de paraître



Des indicateurs de santé moins favorables pour les habitants des Zones urbaines sensibles

La création des Zones urbaines sensibles (ZUS) répond à un phénomène de ségrégation spatiale, correspondant au regroupement, dans une zone déterminée, de personnes défavorisées. Cette ségrégation peut affecter l'état de santé du fait de la concentration de la pauvreté et d'une moindre qualité de l'habitat et de l'environnement. L'objectif de cette étude est de décrire l'état de santé des habitants des ZUS, à partir des données de l'enquête décennale Santé 2002-2003.

D'après cette enquête, près du tiers des résidents en ZUS (32%) se jugent en mauvaise santé contre un quart des personnes qui ne vivent pas en ZUS (26%). Ils sont respectivement près de 23% et de 20% à déclarer au moins une incapacité.

Les analyses, toutes choses égales par ailleurs, confirment que le fait de vivre en ZUS augmente la probabilité de se déclarer en mauvaise santé. En croisant le fait de vivre en ZUS avec le statut d'occupation des logements, la situation apparaît plus défavorable pour les locataires et plus particulièrement pour ceux qui résident dans un logement social.

Les déterminants de l'état de santé (l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle, le niveau d'études...) sont globalement identiques pour les habitants des ZUS et ceux vivant hors ZUS mais leur impact semble renforcé en ZUS.

Auteurs :
*Caroline Allonier,
Thierry Debrand,
Véronique Lucas-Gabrielli,
Aurélie Pierre*

Service de presse :
Nathalie Meunier (IRDES)
Tél : 01 53 93 43 02
E-mail : meunier@irdes.fr
www.irdes.fr

Créées par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement territorial du 4 février 1995, les Zones urbaines sensibles (ZUS) ont été définies pour cerner les contours des quartiers en difficulté sociale. Elles sont au nombre de 751 et concernent environ 10% de la population. L'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS) de la Délégation interministérielle de la ville (DIV) a confié à l'IRDES la réalisation d'une étude sur l'état de santé des habitants des ZUS, thème sur lequel aucune enquête en population générale n'avait jusqu'ici apporté d'éclairage aussi complet. L'intégralité de l'étude est publiée dans le rapport 2006 de l'ONZUS téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.ville.gouv.fr/infos/editions/observatoire-rapport-2006-accueil.html>